

LE MOT DU DGS

Mesdames et Messieurs,



L'année 2019 est celle de l'affirmation d'un territoire intercommunal, aux compétences élargies à La Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations (GEMAPI) et à l'enseignement supérieur. Territoire au sein duquel chacun est au service de l'autre, où la solidarité des territoires donne la priorité à l'intérêt général sur l'intérêt particulier. L'organisation des services, à travers la mutualisation et le développement de la culture du travail en transversalité, accompagne et conforte cette volonté politique.

Plus que jamais l'échelon intercommunal devient un échelon de proximité au service du quotidien de ses habitants. Les services de collecte des ordures ménagères, de la voirie, de l'habitat, des transports ou des gens du voyage, illustrent parfaitement cette réalité. Il en va de même pour l'action du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui à travers le portage des repas ou l'action des auxiliaires de vie, assure une présence humaine irremplaçable, auprès des familles.

L'échelon intercommunal c'est aussi celui du rayonnement vers l'extérieur et de l'attractivité, au bénéfice de ses acteurs économiques. Le développement du très haut débit pour les entreprises, comme pour les particuliers traduit cette réalité.

Pulseo, lieu d'accueil et de développement de l'entreprise et de formation des acteurs économiques, s'inscrit dans cette ambition de doter ce territoire d'un avenir. La construction du centre aquatique, le développement des outils de mobilité, comme la création de l'Office Intercommunal du Tourisme (OITT), sont autant de leviers qui préparent ce territoire aux enjeux de demain.

Toutes ces actions, tous ces services rendus, sont le fruit de savoir-faire, d'expériences, d'engagements, de technicités et de travail acharné de chacune et chacun d'entre nous. C'est le fruit d'un management participatif et d'un dialogue social ouvert et constructif, et d'une équipe des ressources humaines à l'écoute.

Ce rapport éclaire sur cette réalité et montre s'il en était besoin l'excellence de la fonction publique territoriale.

INTRODUCTION

Ce rapport d'activité répond à une double obligation légale d'information* : d'une part, celle des maires de chacune des communes membres par le (la) président(e) de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), et d'autre part, celle des conseils municipaux par les maires. Il retrace l'activité de la communauté d'agglomération dans l'année précédant sa publication. L'année 2019 est l'objet du présent rapport.

DEUX NOUVELLES COMPÉTENCES

Suite à la prise (en 2018) des compétences «gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations» (GEMAPI) d'une part, «enseignement supérieur» d'autre part, deux nouvelles compétences ont été ajoutées aux statuts : «eau, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines» et «création et gestion de maisons de services au public».

UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE DU PAYS ALO

Lors de sa séance du 27 mars 2019, le Conseil communautaire a approuvé la création d'un Conseil de développement mutualisé, auprès du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) «Adour Landes Océanes» (ALO), et commun aux quatre EPCI qui le composent (Grand Dax, Macs, Orthe et Arrigans, Seignanx).

UN CENTRE AQUATIQUE

Engagées en 2018, la construction et la préparation active de l'exploitation du centre aquatique communautaire se sont poursuivies.

Du côté du quartier de la gare, le projet immobilier Confluences a avancé. Le développement du Campus numérique et l'offre d'enseignement supérieur ont bénéficié de l'accompagnement de la communauté d'agglomération.

DES INITIATIVES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Grand Dax a approuvé son plan climat énergie territorial en 2011. Cette démarche a été renouvelée pour la période 2020-2025, fixant le cap de devenir territoire à énergie positive en 2050.

<u>L'agglomération a réalisé l'aménagement de deux voies vertes et l'adoption d'un schéma cycle.</u>

DES ENJEUX FINANCIERS NON TRANCHÉS

Le débat d'orientation budgétaire a établi plusieurs contraintes à prendre en compte à l'avenir, touchant au financement de certaines compétences (voirie, eaux pluviales, GEMAPI) et du centre aquatique communautaire.

*article L 5211-39-1 du code général des collectivités territoriales

*Dans son vade-mecum de juillet 2016, la Coordination Nationale des Conseils de Développement, rappelle : «Les conseils de développement sont des instances participatives mises en place dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 20.000 habitants (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomérations, communautés de communes) ainsi que dans les pays et pôles d'équilibre territoriaux et ruraux... Constitués de citoyens bénévoles, de « représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs », les conseils de développement permettent de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun et ainsi contribuer à enrichir la décision notitique »

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

2019 en chiffres cles	Uć
Ol Les compétences	
Développement économique	10
Promotion du tourisme	13
Aménagement de l'espace communautaire	15
Organisation de la mobilité	17
Equilibre social de l'habitat	19
Politique de la ville	20
Accueil des gens du voyage	21
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	22
Protection et mise en valeur de l'environnement	24
Préparation de la prise de compétence eaux et assainissement	26
Voirie	27
Développement durable	28
Equipements sportifs d'intérêt communautaire : centre aquatique	30
Action sociale	32
Aménagement numérique du territoire	33
Système d'information géographique	34
Enseignement supérieur	35
Chenil	36
02 Le budget	37

GRAND DAX AGGLOMÉRATION LES CHIFFRES CLÉS

000 PPP 55 067 habitants (chiffres 2017)

25 000 Emplois (répartis par filière ci-contre)

7

5 800

Établissements publics,

associatifs et privés

Services: 37% Santé/social : 19% Commerce/automobile : 19% Cafés, hôtels/restaurants : 18%

Agriculture: 3% Industrie: 2% Construction: 2%

> 130 entreprises implantées sur les pôles économiques, représentant

2 000 emplois

90 entreprises hébergées au data center de Pulseo

Nombre de curistes

45 611 à Dax (-2,71%) 14 556 à St Paul-lès-Dax

soit **60 167** au total (61 121 en 2018)



2 000 m²

le plus grand SPA des Landes au Splendid

Nombre d'établissements thermaux publics et privés 100 000



visiteurs pendant la Feria, 1er grand événement culturo-économique en fréquentation



emplois au centre hospitalier de Dax Côte d'Argent (plus grand employeur du territoire)



101

Solde net de créations

d'entreprises nouvelles

par rapport à 2018





16
Sites de formation
principaux
(3 campus : bois-forêt,
santé, numérique)



bornes de recharge pour véhicules électriques.

(((°°)))
34 500
prises de fibre optique

13 000 ahonnés



stations partenaires du réseau Cyclenville (vélos en libre service), proposant 85 vélos pour 100 utilisateurs par semaine en movenne.

L'Etablissement Public de Coopération Intercommunale

66 élus (53 titulaires et 13 suppléants)

425 emplois permanents (242 au Grand Dax, 183 au CIAS)

Activités de l'institution

9 réunions du Conseil communautaire

13 réunions du Bureau

10 réunions de la Commission générale

l réunions du Conseil des Maires

3 réunions des Secrétaires de Mairie.

Suivi des actes administratifs : 203 délibérations, 174 décisions de la Présidente et 17 arrêtés ont été pris : soit un total de 394 actes traités et télétransmis au contrôle de légalité.

Pôle Juridique

76 marchés publiés Les marchés publics du Grand Dax ont été attribués comme suit :

Catégories entreprises attributaires :

TPE (0 à 10 salariés) : **27,4 %**

PME (10 à 250 salariés) : **56.5** %

ETI (+ de 250 salariés) : 16,1 %

Localisation des entreprises attributaires :

Territoire du Grand Dax : 16,1 %

Landes: 19,4 %

Département 64 : 12,9 %

France : 51.6 %

Hors France: 0 %

Le Grand Dax poursuit le développement de l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics. Pour mémoire, depuis le 1er février 2017, l'ensemble des marchés publics (sauf exception) comporte une clause sociale permettant de répondre à une politique publique de réinsertion des publics éloignés de l'emploi. Ainsi, 3 955 heures «clausées» ont été signées.

8

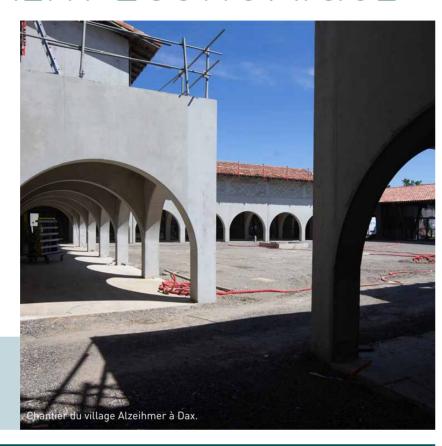
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

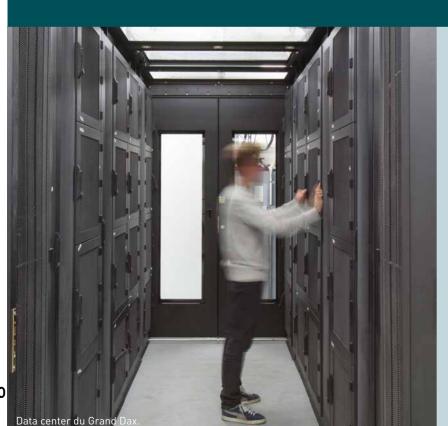
Le plan d'investissements



Un plan d'investissements publics a été opéré sur le territoire, pour augmenter le niveau des services, attirer des personnels pour les entreprises, ainsi que des jeunes actifs ou étudiants. Ces investissements ont permis de faire travailler des entreprises locales de travaux et de services, du secteur de la finance. Ils contribuent à la création de 1500 emplois entre les phases travaux et exploitation des équipements, qui favorisent la montée en gamme servicielle du Grand Dax. Elle est de plus en plus clairement identifiée par les investisseurs et les entrepreneurs.

2 équipements pour soigner et enseigner : le Campus enseignement supérieur-formation et le Village Alzheimer, entré dans la fin de ses travaux de construction.





EN 2019...



- Accompagnements de projets de créations de commerces ou d'artisanats de proximité dans les centres-villes et centres-bourgs.
- Obtention de l'agrément «hébergeur de données de santé à caractère personnel» (HDSCP). Il est le seul établissement public de coopération intercommunale de France à avoir la possibilité d'accueillir, dans son Data center public, les données sensibles des activités médicales et de leur patientèle.

Soutien à l'entrepreneuriat 🔘



Un «GUICHET UNIQUE 4.0» permet de simplifier l'accompagnement des entreprises locales et d'attirer les investisseurs et les primo-entrepreneurs, en proposant des circuits de réponse plus rapides et plus précis. La communication numérique a été adaptée et coordonnée via les sites internet et les réseaux sociaux du Grand Dax, de la Ville de Dax, de l'Office Intercommunal de Tourisme et du Thermalisme, incluant la diffusion d'une vidéo sur l'attractivité du Grand Dax, et la mise à disposition de 8 kits pour informer les entreprises.

La création de ce quichet unique d'accueil a été renforcée par le lancement des premières aides aux entreprises du territoire. 17 aides financières différentes accompagnent le commerce et l'artisanat de proximité, l'industrie, l'artisanat de production, l'innovation numérique, la Recherche et Développement (R&D), les structures accompagnant les entreprises, les plateformes de financement, les constructions d'usines, l'économie sociale et solidaire, les coopératives artisanales.

500 000€ d'aides ont été attribués à plus de 35 projets de création et reprise d'entreprise.



L'innovation sur le territoire



La technopole Pulseo a poursuivi ses missions de détection de projets innovants et de jeunes startupers. Pulseo joue désormais le rôle de référent Landes pour le compte du réseau «Innovez en Nouvelle-Aquitaine». Le centre d'affaires et de formation a vu son activité s'étendre, notamment à des conférences thématiques sur mesure, répondant aux besoins des entreprises locales.

Les indicateurs économiques



La dynamique de création d'entreprises s'est accélérée entre 2018 et 2019 (101 entreprises créées contre 56 en 2018). Celui des entreprises artisanales progresse lui aussi de 10%, avec 1 415 artisans enregistrés et 222 créations de nouvelles entreprises artisanales.

L'employabilité du territoire 🔍



En 2014, le Grand Dax a décidé de mettre en place une Gestion Prévisionnelle territoriale des Emplois et des Compétences. visant à agir sur un ensemble de facteurs complémentaires, tels que la formation, l'insertion par l'activité économique, l'optimisation des recrutements. Le taux de chômage se situe à 8.9%, soit un niveau supérieur de 0,9% à la moyenne régionale, 84 693 recrutements ont été réalisés, soit +3.6% sur un an. Le territoire compte 24 318 actifs soit +1% sur un an, avec une amélioration sensible sur la tranche des + de 55 ans (+ 21 % d'actifs). Le nombre de salariés a progressé (+3.3%), pour se situer à 16 808 salariés.

Pulseo en 2019, c'est:



35 structures hébergées à Pulseo (85 employés, 60 élèves ingénieurs, 9 coworkers)

promotion de formations «Grand Dax Managers»

9 conférences et réunions techniques organisées

150 sessions de formation dans les domaines du numérique,

2 cycles de co-développement engageant 18 entrepreneurs.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

PROMOTION DU TOURISME

La compétence obligatoire «promotion du tourisme» est inscrite dans les statuts de la communauté d'agglomération du Grand Dax depuis le 1er ianvier 2017. L'agglomération s'est dotée d'une direction Tourisme et Thermalisme, au sein du Grand Dax et d'un Office Intercommunal du Tourisme et du Thermalisme (OiTT). Le rapport de l'OITT 2018 a été examiné au conseil du 25 septembre 2019.

Afin de mener à bien sa stratégie de rayonnement et d'attractivité, le Grand Dax et l'OiTT ont signé une convention cadre dont l'objectif est la compétitivité, la visibilité et l'attractivité du Grand Dax, dans une cohérence territoriale. L'ambition du territoire se décline comme suit :

- Conserver le leadership comme référent thermalisme - tourisme de santé.
- Se positionner comme destination incontournable de la Nouvelle-Aquitaine.
- Exister comme acteur du tourisme Néo-Aquitain.

Moulin de Pouymartet à Gourbera.



Nombre de curistes

45 611 à Dax (-2,71%) 14 556 à St Paul-lès-Dax (=2018)

soit **60 167** au total



Qualitativement: renouvellement des agréments et certification

Quelques actions



30 projets innovants détectés

24 entreprises accompagnées

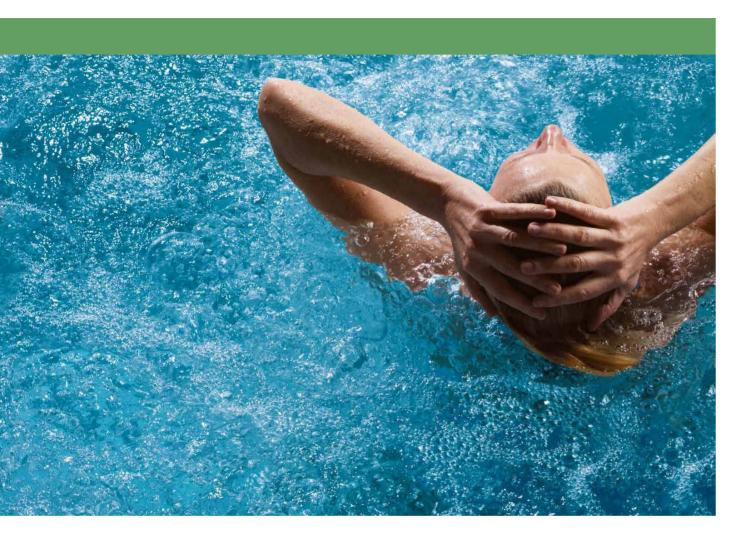
Au tiers-lieu et Fablab Makeo:

100 adhérents,

1571 visiteurs,

Thermalisme Q

L'expertise du Grand Dax en matière de santé, de thermalisme et de prévention



• Le Grand Dax - territoire innovant

Au salon des Thermalies. 8 établissements du Grand Dax ont fait le choix de s'installer sur le stand de la Nouvelle-Aquitaine thermale. L'application « Immersi'Thermes » a été présentée. Fonctionnant avec un casque de réalité virtuelle, elle permet de visualiser un établissement thermal. Ce projet a été développé dans le cadre du concours «Prix étudiant de l'innovation thermale» par des jeunes du Fab Lab Makeo de Dax, dans le cadre de la formation animateur numérique.

• Le Grand Dax - territoire inclusif

Le Grand Dax a candidaté à la marque «Destination pour Tous». Des réunions et des rencontres ont eu lieu entre élus, techniciens, usagers, afin de recenser les besoins et de faire un état des lieux de l'existant.

• Le Grand Dax - territoire de santé

Les actions pour la mise en place de programmes de santé et de prévention à destination des usagers et des curistes ont été poursuivies. Le partenariat avec l'université de Bordeaux s'est développé pour créer de nouveaux diplômes et de renforcer les formations (la Première Année Commune aux Etudes de Santé -PACES- - édition 2, avec le double d'étudiants). Ce savoir-faire a été mis en valeur, au Forum santé (Bordeaux - février 2019), lors de la conférence «Formation et prévention : le modèle du Grand Dax».

La reconnaissance du savoir faire

Le savoir-faire du Grand Dax a donné lieu à des échanges européens, avec la Galice, la Catalogne mais aussi avec la commune urbaine de Niska Banja (en Serbie).

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Finalisation de l'élaboration du PLUi-H



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat (PLUi-H), démarche initiée par les maires, vise à élaborer un projet quidé par les enjeux du développement durable. Les comités de pilotage ont été organisés en divers lieux du territoire : Narrosse - Mées - Candresse - Saint-Paul-lès-Dax

- Heugas - Saint-Pandelon - Herm - Oeyreluy. Après consultation des personnes publiques associées et des communes, de la mise à l'enquête publique, le document a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire le 18 décembre 2019, après 4 ans de procédure.

Aménagement et gestion des zones d'activités économiques



Sur la ZAE de Mées, l'aménagement du pôle automobile est terminé, et des concessions ont ouvert leurs portes (BMW, Peugeot, Citroën, DS,

Ypocamp, contrôle technique). Le pôle bâtiment est en cours d'aménagement, et les premiers permis de construire ont été délivrés.

Appel à projet Quartier de la gare



Cet appel à projet vise à la requalification urbaine de ce secteur stratégique. Il porte sur la réalisation de deux opérations immobilières. Cette année a vu la construction de l'opération du périmètre 2, avenue Saint Vincent de Paul, et la commercialisation du projet (5000 m² de bureaux, 700 m² de commerces, 5400 m² de logements dont 1/3 de logements sociaux). En lien avec Pulseo, cette opération participe à la constitution du Campus numérique du quartier Confluences, en accueillant notamment des formations supérieures et un plateau de salles de formation, mutualisable avec les acteurs publics et privés. L'école INTECH, ouverte en 2017 à Pulseo, a ainsi réservé 1000 m² sur trois niveaux.



Règlement Local de Publicité Intercommunal



Le règlement local de publicité (RLP) permet de maîtriser le développement anarchique des supports publicitaires et des enseignes commerciales et d'adapter les règles nationales aux spécificités du territoire. Deux communes disposaient d'un RLP ancien (Dax et Saint-Paul-lès-Dax). Le RLPi couvre

les 20 communes du Grand Dax. Il est opposable depuis le 28 décembre 2019. Depuis lors, le service commun ADS instruit les dossiers déposés sur les communes rurales, les Villes de Dax et de Saint-Paul -lès-Dax continuant l'analyse des dossiers déposés sur leur territoire.



Service commun Application du droit des sols (ADS)



Le service commun ADS instruit l'ensemble des autorisations d'urbanisme de 19 communes membres.

Le nombre de dossiers instruits a augmenté de 35,45 % depuis la prise de compétence «instruction des autorisations du droit des sols», passant de 2 931 en 2016 à 3 970 en 2019.

Rédaction et signature des conventions de Projet Urbain **Partenarial**



Ces procédures ont pour objet de faire participer les propriétaires de terrains, aménageurs ou constructeurs, au financement d'équipements publics. Deux conventions ont été signées pour des projets sur les communes de Dax et Narrosse.

ORGANISATION DE LA MOBILITE



Le réseau de transport urbain



7 lignes régulières composent le réseau de transport urbain, dont une ligne du dimanche et jours fériés, et un service de transport à la demande (TAD). Le transport de substitution, pour le déplacement des personnes en situation de handicap, est associé aux services du TAD.

Le réseau comprend également 4 circuits de navettes urbaines gratuites «VITENVILLE» qui relient le centre ville de Dax, le PEM (Gare SNCF) et le centre-ville de Saint-Paullès-Dax. Selon le circuit, le cadencement est estimé à 20 minutes.

Gratuité 🔍

L'expérimentation de la gratuité des transports le week-end en oeuvre à compter du 1er avril 2019 a induit une augmentation des fréquentations globales du réseau. Les samedis et dimanches, les services du réseau de transport du Grand Dax sont ainsi gratuits pour tous (+34% par rapport à 2018).

Allongement de la ligne 6 de Saint-Vincent-de-Paul à Saugnac-et-Cambran



Depuis le 1^{er} septembre 2019, date de la mise en oeuvre de la nouvelle ligne n°6 prolongée à la commune de Saugnac-et-Cambran, les fréquentations ont augmenté passant d'une moyenne mensuelle de 288 à 671 personnes transportées.

Implantation des abrisbus



Le marché de mise à disposition et d'entretien des abris bus a été renouvelé. Le nouveau contrat, d'une durée de 12 ans, a été conclu avec Védiaud Publicité, pour 130 abris, dont 50 couverts par la publicité et 80 abris financés par la collectivité. Depuis 2018, l'économie réalisée, par rapport au précédent marché, est de 235 500 € par an, permettant ainsi de nouvelles perspectives d'évolution du réseau de transport. La totalité des 130 abris du marché initial sont installés. La création de nouveaux arrêts a conduit à procéder à une augmentation par avenant du nombre des abris, passant ainsi de 130 à 134. Il s'agit notamment d'équiper l'arrêt du Village Alzheimer.

Mise à jour du schéma directeur d'accessibilité



20 arrêts de bus ont été rendus accessibles. Le programme de travaux de mise en accessibilité des allées piétonnes, facilitant l'accès aux Etablissements Recevant du Public et aux Installations Ouvertes au Public, dans les 18 communes membres non urbaines, initié depuis 2010, se poursuit.



EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Une nouvelle OPAH-RU



Un programme d'intérêt général (PIG) puis, dans la continuité du programme cœur de ville, une OPAH-RU sur le centre ville de Dax ont été mis en œuvre. Ces dispositifs permettent de favoriser la réhabilitation de l'habitat privé.

• Subventionnement des opérations de construction du parc social

L'agglomération a participé aux opérations de construction de logements sociaux pour un montant de 379 000 € et a garanti l'emprunt d'une opération de logement social située sur la commune de Saint-Paullès-Dax, pour un montant de 1 827 335 €.

• Passeport Accession

Le Programme Local de l'Habitat encourage l'accession aidée à la propriété des ménages primo-accédants à revenus modestes. Le dispositif Passeport Accession a été ouvert aux logements anciens de plus de 15 ans, afin de lutter contre l'étalement urbain en favorisant le renouvellement et la redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs, et de permettre la mixité sociale et générationnelle. 48 passeports ont été financés pour 153 000 € (Environ 11 dans le neuf pour 36 000€ et 37 dans l'ancien pour 117 000 €).

• Conférence intercommunale du logement

Dans ce cadre, ont été adoptés :

- un plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur. Il définit les orientations destinées à assurer la gestion partagée des demandes de logement social et à satisfaire le droit à l'information des demandeurs de logement social.
- une convention intercommunale d'attribution. Elle définit les objectifs de mixité sociale et d'équilibre à prendre en compte pour les attributions de logements sociaux. Un focus particulier a été réalisé sur les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville (quartiers de Cuyès, du Gond et du Sablar à Dax).

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Objectifs du Programme Local de l'Habitat 2013/2019 : 3 800 résidences principales supplémentaires, 500 résidences secondaires, afin d'accueillir 6 300 nouveaux habitants, soit un taux de croissance annuel de 1.8% : 875 nouveaux logements locatifs sociaux soit 146 par an ; développement du parc locatif privé conventionné.

Objectifs du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) 2020/2025 (adopté en décembre 2019, dans le cadre du Plan Local d'urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'habitat) : 3 300 logements à produire sur 6 ans, soit environ 550 logements par an; 775 logements locatifs sociaux, soit environ 130 logements par an.



POLITIQUE DE LA VILLE



Appel à projets 🔾



Un appel à projets annuel est lancé conjointement avec l'Etat pour la mise en place d'actions à destination des habitants des quartiers prioritaires. 56 dossiers ont été présentés, dont 15 nouveaux : 159 129 € consacrés par l'Etat et 15 900 € par le Grand Dax.

Le Centre Intercommunal de Sécurité et Prévention de la délinquance 🔾

Dans le cadre des fêtes locales, a été décidée une mutualisation des caméras de vidéosurveillance entre la Communauté d'agglomération et les communes, afin de sécuriser ces temps festifs (13 communes en ont bénéficié). Un groupement de commandes sur la surveillance des fêtes locales a été porté par la commune de Saint-Vincent-de-Paul, 6 communes y ont participé.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le Grand Dax gère trois sites : l'aire de grand passage, du Tuc, le site de Talamon, inscrits dans le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

L'aire de grand passage a accueilli 10 groupes, soit environ 225 caravanes sur 153 jours d'occupation. 2 grands stationnements illicites (+150 caravanes) sont à déplorer sur le territoire.

Amener chaque famille vers le droit commun



314 personnes sont suivies : 174 adultes lentre 16 et 86 ans, 78 hommes et 96 femmes, dont 14 retraités) et 140 enfants (18 de moins de 3 ans, 98 en âge d'être scolarisés et 24 entre 16 et 25 ans). 84 enfants sont scolarisés de la maternelle au lycée professionnel, 41 bénéficient de l'aide aux devoirs. L'insertion professionnelle des jeunes fait aussi l'objet d'un suivi. Une vingtaine de travailleurs indépendants sont également accompagnés. Le travail de proximité se fait au quotidien.

Animation et suivi du contrat de ville

Le Plan avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises (PAQTE) concerne les actions liées notamment à la sensibilisation (stages), au recrutement, au parrainage, aux achats responsables et au mécénat. 45 entreprises locales sont concernées.

Le poste, en partie financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, d'un conseiller en insertion professionnelle sur les actions innovantes autour de l'emploi et de l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires a été mis en

Les espaces de jeux du Sablar ont été financés par la Caisse d'Allocations Familiales (remplacement et création d'un espace de jeux pour les plus petits) et le Gond (remplacement

du revêtement du city stade) pour un montant de 45 030 € HT dont 16 141 € subventionnés.

63 demandes de stage en milieu professionnel ont été traitées, dont 20% ont concerné des personnes résidant dans les quartiers prioritaires.

Les permanences emploi et clauses sociales ont été renforcées au sein des quartiers prioritaires, ainsi que le travail de proximité réalisé par les adultes relais.

Un financement de 10 000 € a accompagné l'école INTECH.

Le financement sur les quartiers prioritaires a été de 150 000 € pour la rénovation et l'extension du cinéma le Grand Club et de 530 000 € pour le centre aquatique.

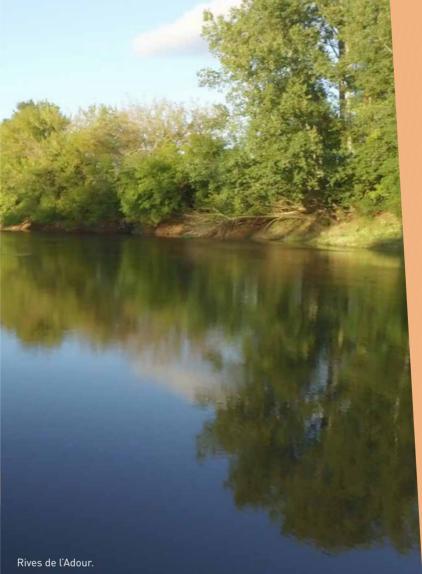


GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Les quatre crues de 2019

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations est une compétence exercée depuis le 1er janvier 2018. La Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) a été transférée aux syndicats de rivières, qui ont été restructurés et ont élaboré des programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau. Une partie de la compétence «Prévention des Inondations» a été déléguée par convention à l'Institution Adour pour le portage d'études sur le système d'endiquement dacquois et sur les digues rurales, ainsi que pour l'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'agglomération dacquoise.





Gestion des milieux aquatiques



- La collectivité a participé à la restructuration des syndicats de rivières et à la finalisation des Plans Pluri-Annuels de Gestion.
- Des parcelles ont été acquises dans la barthe des Braous à Saint-Paul-lès-Dax pour la maîtrise foncière de la zone inondable.

Prévention des inondations



- La collectivité s'est engagée dans un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI).
- Le système d'endiguement dacquois a été défini, et le choi du niveau de protection à hauteur d'une crue cinquantennale, soit 6,57m à l'échelle du Vieux Pont (équivalent à peu près à la crue de 1952). Le montant des travaux associés a été validé (3,6M€ HT).

Le système d'endiguement dacquois

de crue

10 000 habitants

et 8 600 emplois

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le Grand Dax a collecté 58 219 tonnes de déchets ménagers et assimilés soit 1 025 kg/hab.

- 295 kg par habitant d'ordures ménagères résiduelles (OMr)
- 59 kg par habitant de déchets issus de la collecte sélective
- 662 kg par habitant de déchets issus des déchetteries



Sécurisation des tournées de collecte des ordures ménagères



En 2008, la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés a défini de nouvelles normes pour les métiers liés à la collecte des déchets ménagers. Ces normes invitent les collectivités à modifier l'organisation des circuits de collecte afin de minimiser les risques pour les agents (notamment, interdiction de réaliser des marches arrières ou des manoeuvres dangereuses). Sur 1 527 points à risque identifiés en 2017, 690 ont pu être supprimés.

Développer le compostage collectif et individuel



418 composteurs ont été distribués, contre 324 composteurs en 2018. Les opérations de compostage collectif se sont poursuivies sur 25 résidences. Cette opération permet à environ 750 ménages de composter quotidiennement leurs déchets.

Distribution de «poules composteuses» : 6ème édition



1 124 poules ont été distribuées, à 562 nouveaux foyers de l'agglomération.

Animations scolaires



320 animations scolaires ont été réalisées (255 en 2018), sur les thèmes du tri, du compostage, de la prévention des déchets, du «zéro phyto», de la prévention des inondations.

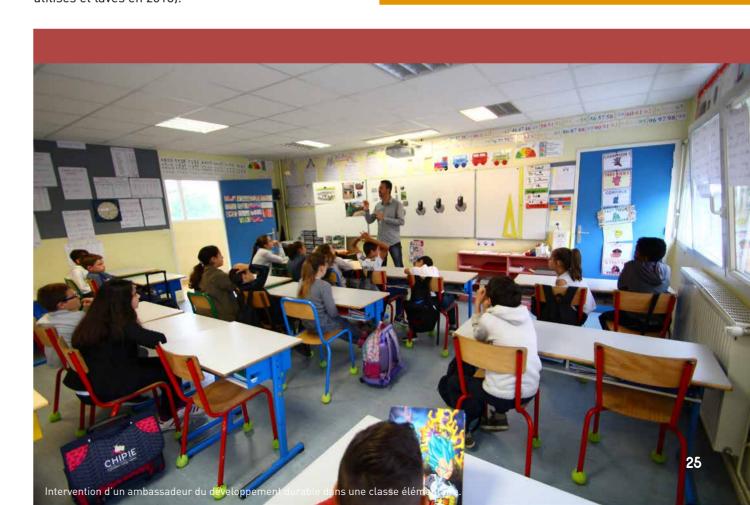
Service de prêt de gobelets réutilisables



Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets, le Grand Dax a accompagné le développement des éco-manifestations, via un service de prêt gratuit de gobelets réutilisables, s'adressant aux associations et aux collectivités du territoire. Au cours de cette quatrième année, 106 614 gobelets ont été utilisés et lavés (90 433 utilisés et lavés en 2018).



grand-dax.fr



PRÉPARATION DE LA PRISE DE COMPÉTENCE «EAUX ET ASSAINISSEMENT»

A compter du 1^{er} janvier 2020, le législateur a rendu les compétences «eaux et assainissement» obligatoires pour les communautés d'agglomération.

L'année 2019 a été consacrée à :

- Préparer ce transfert des compétences et créer le service public de l'eau du Grand Dax, regroupant la GEMAPI, l'eau pluviale urbaine, l'assainissement et l'eau potable.
- Proposer un mode de financement pour la compétence eaux pluviales urbaines.

L'organisation de la compétence sur le Grand Dax :

- Eau potable et assainissement : en régie directe pour Dax et Seyresse, en délégation de service public pour Narrosse, transférés à un syndicat intercommunal sur le reste du territoire de la communauté d'agglomération (représentation substitution)
- Eaux pluviales urbaines : la compétence est exercée par le Grand Dax sur l'ensemble du territoire. A souligner l'aspect règlementaire inédit : l'assainissement et les eaux pluviales peuvent être gérés par deux opérateurs distincts.



VOIRIE

Sur un réseau d'environ 550 kilomètres de voirie communautaire, le Grand Dax mène des missions de proximité au quotidien : entretien des chaussées, des trottoirs, des fossés, de la végétation, de la signalisation, du marquage ; désherbage et balayage dans les deux communes centre ; étude en interne des projets d'aménagement, consultation des entreprises et direction des travaux ; comptages routiers ;

administration du domaine public (autorisations diverses pour les riverains, les concessionnaires ...). Réaliser des enrobés ou des revêtements tricouches permet en effet de préserver l'état du patrimoine routier du territoire. Au-delà d'opérations telles que le réaménagement complet de la route de Saubagnacq à Dax, il importe d'entretenir chaque année une importante surface de chaussée.



LA VOIRIE EN 2019



- · 3.35 M€ d'investissement.
- Près de 7 000 tonnes d'enrobés mises en œuvre sur les voiries du Grand Dax soit plus de 50 000 m², et 30 000 m² de revêtement tricouche.
- Plus de 950 avis sur alignements,
 400 avis sur documents d'urbanisme,
 1200 autorisations de travaux sur le domaine public, et 2300 réponses à des déclarations de travaux à proximité de réseaux (DT/DICT).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan climat air énergie territorial



Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Le Grand Dax encourage, depuis 2011, la rénovation énergétique des bâtiments communaux. L'aide financière peut aller jusqu'à 50% du montant HT des travaux. Depuis le lancement de la démarche, 91 bâtiments communaux ont été rénovés. Le montant des travaux d'économies d'énergie réalisés atteint, fin 2019, 1 738 477 € HT. Cette année, 254 773 € HT ont été investis dans la rénovation énergétique.

Cyclenville Q



La mise en place du dispositif de vélos en libre-service a débuté le 20 juin 2015. En 2019, 6 177 vélos ont été réservés sur les 15 stations, situées à Saint-Paul-lès-Dax, Dax, Narrosse et Yzosse.

Récupérateurs d'eau de pluie



70 récupérateurs d'eau de pluie ont été distribués (action conduite dans le cadre du plan climat).

Aménagements 6 cyclables



Deux voies ont été créées, l'une à Dax sur l'avenue Maurice Boyau (92 000 € HT), l'autre à Narrosse sur la rue Alphonse Daudet. Le quartier environnant la rue Alphonse Daudet a été aménagé en zone à 30 km/h avec la création de chicanes et de marquages au sol. Le schéma cycle et les aménagements cyclables nord/sud ont été adoptés au Conseil communautaire du 25 septembre.



EQUIPEMENT SPORTIF D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : LE CENTRE AQUATIQUE

Le chantier de la construction d'Aquae s'est poursuivi : fin des travaux de gros oeuvre, début des travaux de second oeuvre, travaux de voirie, de réseaux... Une trentaine d'entreprises s'est succédée sur le site pour finaliser les 24 lots de l'opération de construction. Cette période a vu également la création d'un service dédié, avec la finalisation des premiers recrutements du personnel, chargé de préparer l'ouverture.

L'équipement vise à complémenter l'offre proposée à Saint-Paul-Lès-Dax, pour les scolaires, le grand public, les associations. Alimentés par l'eau minérale naturellement chaude (58°) d'une source dacquoise, les bassins mais également le bâtiment seront chauffés par la géothermie. L'équipement est implanté dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, sur une ancienne friche industrielle. desservie par la voie de contournement Est et les transports en commun, à proximité de nombreuses écoles, collèges et lycées.



AQUAE, c'est:

450 baigneurs en période hivernale et 850 baigneurs en période estivale.

parking de 165 places et d'aires de

dépose pour

les bus.

4 300 m²

de bâti sur

3 niveaux

 $805 \, \text{m}^2$ de bassins (1308 M3 d'eau à traiter en permanence)

> A l'intérieur, un bassin sportif de 25mx10m (4 couloirs de nage)

un bassin ludique de 20m (2 couloirs de nage) avec des équipements de balnéothérapie (hydro-jets, cols de cygne, cascade...) et une pataugeoire de

A l'extérieur, un bassin sportif de 25mx15m (6 couloirs de nage)
et un splaspad (avec 7 jeux d'eau), un espace de jardin arboré et une aire sportive multi-fonctions.

ACTION SOCIALE



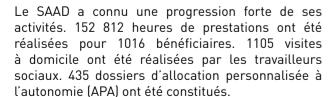
Rôle du CIAS



Le pôle enfance/jeunesse conseille les parents employeurs et les professionnels de l'accueil des tout petits, dans les domaines du juridique et de la professionnalisation des métiers. Il développe des actions d'animation afin que les enfants s'épanouissent dans leurs apprentissages.

Le pôle maintien à domicile connaît des enjeux cruciaux. Face à une demande grandissante liée aux situations de dépendance, il convient de construire une réponse la plus qualitative et adaptée possible.

SAAD: service d'aide et d'accompagnement à domicile



Portage de repas



Ce service fait oeuvre d'une progression continue de son activité. 57 979 repas ont ainsi été livrés en 2019 pour 325 personnes. 5 tournées partent ainsi quotidiennement livrer les plus fragiles.

Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal



Le RAMI a mené ses activités de conseil en répondant à 776 sollicitations d'employeurs, de parents ou d'assistantes maternelles indépendantes. Sur le volet animation, 173 ateliers ont été menés, 66 assistantes maternelles sont assidues.

Crèche familiale



Les 5 assistantes maternelles de la crèche accompagnent jusqu'à 20 enfants au quotidien. La crèche offre des horaires atypiques si nécessaire. 30 233 heures d'accueil ont été réalisées. Des ateliers et des activités collectives sont proposés aux tout petits.

Soutien à l'enfance et la jeunesse



Le CIAS apporte une aide sociale facultative aux familles afin que toutes puissent bénéficier de tarifs équivalents sur le territoire et faciliter l'inscription des enfants. Il oeuvre également à soutenir des projets de groupes de jeunes quant à la découverte de leur environnement. 300 000 € ont été consacrés à ces actions en 2019.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Le déploiement du réseau FTTH (ndlr : fibre au domicile) a poursuivi son déploiement avec près de 400 logements complémentaires rendus raccordables et près de 1700 nouveaux abonnés. La réalisation de premières extensions a été engagée pour desservir, d'ici fin 2020, près de 450 logements supplémentaires au-delà de l'empreinte initiale du projet. Une étude plus large d'extension du réseau vers 100% des logements du territoire a aussi été initiée avec le délégataire Grand Dax Très Haut Débit.

Elle concerne près de 3600 logements non encore raccordables regroupés en hameaux/lotissements mais aussi souvent isolés.

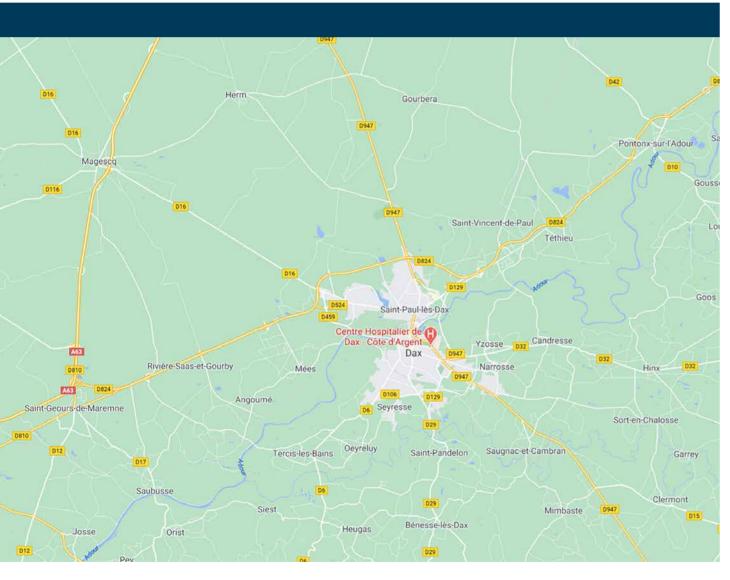
Le réseau de fibre optique FTTO (ndlr : fibre au bureau) dédié aux grandes entreprises, a en outre permis de connecter à très haut débit plusieurs établissements publics tel que les EHPAD de Dax et le Village Alzheimer.

> Le réseau NUMERID@X. nom du réseau très haut débit de fibre optique du Grand Dax, compte près de 31 900 prises FTTH réalisées et plus de 13900 abonnés aux services.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le Grand Dax est compétent en matière de réalisation des équipements et conduite des actions relatives à la mise en place, au fonctionnement et au développement du système d'information géographique.



Le travail de structuration du SIG et d'édition cartographique du PLUi-H s'est poursuivi et a été finalisé.

Des indicateurs de suivi du schéma de cohérence territorial (ScoT) ont été définis et collectés.

Des formations ont été organisées sur le nouveau cœur d'outil SIG GéoGrandDax et sur un nouvel applicatif pour la régie des eaux.

Une stratégie de développement des outils et usages à moyen-terme a été définie.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Labellisation

Une session de formation a été réalisée, sur le thème e-assistant(e) numérique, avec 15 adultes et demandeurs d'emplois formés, qui s'ajoutent au groupe précédemment formé en 2017-18 en tant que conseillers médiateurs numériques.

Au sein du Campus santé de l'Institut du thermalisme (université Bordeaux II), la rentrée 2019 de la Première Année Commune aux Études de Santé (PACES) a vu ses effectifs augmenter pour atteindre plus de 100 étudiants (60 précédemment).



CHENIL INTERCOMMUNAL

La gestion du chenil intercommunal (fourrière, pension, refuge) est depuis plusieurs années confiée à la Société Landaise de Protection des Animaux (SLPA) dans le cadre d'un marché public.

Le coût annuel est de 65 160 €.

Le Conseil communautaire du 15 juin 2019 a approuvé la création d'une commission de délégation de service public ainsi que le dossier de consultation pour l'attribution de cette future délégation.

LE BUDGET CONSOLIDÉ





39,5 millions d'€

de services aux habitants du Grand Dax



11,4 millions d'€ de dépenses d'équipement

CHIFFRES CLÉS DU BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT:

Recettes: 38,8 millions d'€

Dépenses: 37,2 millions d'€

INVESTISSEMENT:

Recettes: 16,1 millions d'€ Dépenses: 14,9 millions d'€

RÉPARTITION DES DÉPENSES

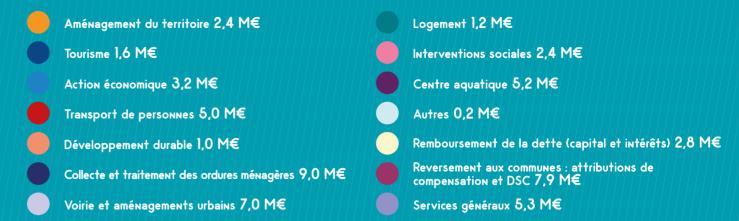
Informations financières - ratios (1)	Valeurs Grand Dax 2019	Moyenne Nationale de la strate (2) Direction Générale des Collectivités Locales 2018 sur compte de gestion 2016
1 - Dépenses réelles de fonctionnement par population	585,70	353,00
2 - Produit des impositions directes par population	335,79	326,00
3 - Recettes réelles de fonctionnement par population	676,47	422,00
4 - Dépenses d'équipement brut par population	189,24	78,00
5 - Encours de dette par population	610,60	365,00
6 - DGF par population	90,84	105,00
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)	32,59%	36,7%
8 - Dépenses de fonct. et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonct.	91,84%	91,0%
9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27,97%	18,4%
10 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement(2)	90,26%	86,5%

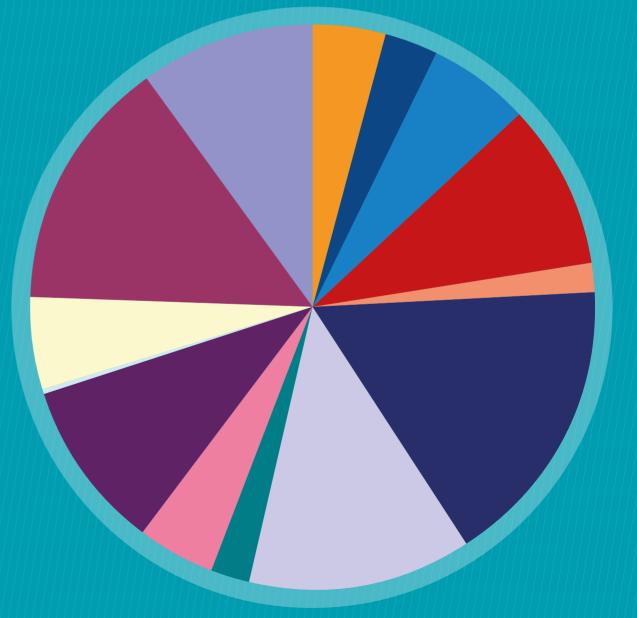
[1] Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus. Icf. articles L. 2313-1, L. 2313-1, R. 2313-1, R. 2313-1, P. 2311-15 du CGCTJ. Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propret les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 2311-5 et R. 5711-3 du CGCT.

2) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération,...) et les sources d'où sont tirées les informatio statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES, (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT), PAR POLITIQUE





GRAND DAX AGGLOMÉRATION

20 avenue de la gare 40100 DAX 05 58 56 39 40 contact@grand-dax.fr

grand-dax.fr
facebook.com/GrandDax

